

Déclaration de la FNEC FP FO au CHS CT D spécial direction école du 8/01/2020

En ce début d'année, la FNEC FP FO souhaite tout d'abord adresser ses meilleurs vœux à tous les membres de ce CHS CT D.

Le syndicat de personnels des écoles SNUDI FO 01 constate qu'il aura fallu 58 suicides recensés par le ministère en 2018/2019 pour porter à la lumière le dossier des conditions de travail des personnels.

Pour le SNUDI FO 01 ce sont les réformes successives et incessantes qui sont les premières responsables de cette situation. Elles en demandent l'arrêt immédiat (à commencer par les suppressions de postes, la loi Blanquer, les fusions de services et d'académie...)

Concernant le dossier de la direction d'école, le SNUDI FO 01 considère que les annonces du Ministre sont en décalage complet avec la réalité :

- Les personnels ne demandent pas un statut de chef d'établissement pour les directeurs, ils demandent qu'on cesse de leur confier des missions et des tâches qui ne relèvent pas de leur travail. Seuls 10% des directeurs sur les 30 000 répondants demandent un statut !
- Ce n'est pas d'un questionnaire général auprès des directeurs dont les personnels avaient besoin, les revendications sont connues, elles sont exprimées régulièrement par les représentants des personnels, mais aussi malheureusement par les écrits et témoignages laissés par les collègues qui ont choisi l'irréparable comme Christine RENON (dont le suicide vient d'être imputé au service)

Il ne tient qu'au ministre de répondre favorablement à ces demandes, et ce dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, et parce que c'est la volonté du ministre de nous enfermer dans ce débat, le SNUDI FO 01 réaffirme son opposition au statut de directeur /directrice et à tout type de regroupement d'écoles de type EPEP (Etablissements Publics d'Enseignement Primaire) ou d'EPSF (Etablissements Publics des Savoirs Fondamentaux), que la mobilisation avait contraint le ministre de retirer de sa loi sur « L'école de la confiance ».

Le SNUDI FO n'accepte pas que le ministre réponde au suicide de notre collègue en présentant la création du statut de directeur/directrice comme solution aux problèmes soulevés. La création d'un statut hiérarchique de directeur/directrice entraînerait en effet :

- ▶ La création d'un maillon hiérarchique supplémentaire aux ordres de l'institution
- ▶ La suppression de plusieurs milliers de postes de directeurs/directrices (et certainement d'adjoint-es) du fait des regroupements d'écoles ;
- ▶ Une augmentation des tâches des directeurs/directrices ayant accédé au statut du fait de leurs nouvelles responsabilités administratives et juridiques ;
- ▶ L'instauration d'un management digne des entreprises privées avec un-e supérieur-e hiérarchique dans les écoles.
- ▶ Le risque d'isolement encore plus grand de la directrice ou du directeur par rapport au reste de l'équipe, avec l'éclatement du collectif de travail.

Pour le SNUDI FO 01 c'est inacceptable. Cela renvoie à une conception du fonctionnement des écoles et du rôle de direction qui n'est pas la sienne ni celle partagée par une large majorité des collègues.

Le SNUDI FO 01 s'interroge sur sa participation au « groupe départemental de consultation et de suivi en faveur des conditions de travail des directeurs et directrices d'école » qui se situe dans le cadre des annonces du ministre du 13/11/2019 et dont la 1^{ère} réunion serait le 31/01/2020. Le SNUDI FO 01 va discuter de sa participation à cette réunion dans ses instances.

Le SNUDI FO 01 demande au Ministre qui pratique le monologue social, d'écouter les revendications, et d'y apporter de vraies réponses. Il demande aussi à sa représentante dans l'Ain que ce CHSCTD exceptionnel débouche sur des mesures qui sont de son ressort en vue d'améliorer rapidement les conditions d'exercice de la direction d'école, nous soumettrons au vote des avis en ce sens.

La réforme des retraites, la politique de salaires à la baisse les réformes et leurs conséquences sur la dégradation des conditions de travail, confortent le SNUDI FO 01 dans son appel aux personnels à se mobiliser par la grève jusqu'au retrait du projet de retraites à points !